

MARCHE POPULAIRE INTERNATIONALE DE JOUR



CERNAY



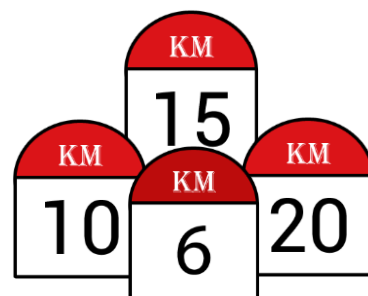
**SAMEDI
27 AVRIL
2019**

(HAUT-RHIN)
ORGANISÉE PAR

**DIMANCHE
28 AVRIL
2019**



Membre FFSP n°FO032
Visa FFSP n°2019-68-028-T



- Parcours :** 6 km, 10 km, 15 km et 20 km sans difficultés particulières.
La marche internationale aura lieu par tous les temps sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal.
La participation doit se faire sans contre-indication médicale.
Les chiens doivent être tenus en laisse.
- Départ - Arrivée :** Complexe Sportif rue René Guibert à Cernay (derrière la piscine et le camping de Cernay). Suivre les indications IVV / Marche.
- Horaires :** Départ de 06h30 à 15h00 (max 14h00 pour le 20km). Arrivée jusqu'à 18h00.
- Cotisation :** La licence de participation FFSP (sans souvenir) est délivrée au départ contre une cotisation de 2,00 €. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.
1 tampon IVV différent par jour de marche.
- Assurance :** La FFSP est garantie en Responsabilité Civile auprès de GROUPAMA.
- Secourisme :** Assuré par l'association. Numéro d'urgence unique : 112
- Participants :** Ouvert à tous. Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés.
Ne pas fumer, ni allumer de feu sur le parcours.
- Restauration :** Boissons et petites collations gratuites au 1^{er} poste de contrôle.
Possibilité de restauration sur le parcours ainsi qu'à l'arrivée.
- Renseignements :** Philippe MENY - 16 allée des séquoias 68700 Cernay - 06.74.39.98.86
contact@srcmarche-cernay.fr - www.srcmarche-cernay.fr



Partenaires de la FFSP

www.ffsp.fr / contact@ffsp.fr / [facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france)

Reconnue de mission d'utilité publique par arrêté N°012156 du 02.08.01 – Agrément ministériel du 20.06.06
Imprimé par l'association, ne pas jeter sur la voie publique